

Une stratégie européenne pour l'hydrogène

2020/2242(INI) - 19/05/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 411 voix pour, 135 contre et 149 abstentions, une résolution sur une stratégie européenne pour l'hydrogène.

L'hydrogène peut être utilisé en tant que matière première ou source d'énergie dans des processus industriels et chimiques, dans les transports aérien, maritime et routier par poids lourds et dans des applications de chauffage, ainsi que pour le stockage de l'énergie.

Toutefois, l'hydrogène constitue environ 2% du bouquet énergétique de l'Union et il est produit à hauteur de 95% à partir de combustibles fossiles. Des études montrent que les énergies renouvelables pourraient représenter jusqu'à 100% du bouquet énergétique de l'Union en 2050, que l'hydrogène pourrait représenter jusqu'à 20 % au total, entre 20% et 50% de l'énergie utilisée pour les transports et entre 5% et 20% de l'énergie utilisée dans l'industrie.

Une **économie de l'hydrogène compétitive et durable** pourrait aider l'Union à renforcer son économie, en particulier après le ralentissement économique dû à la pandémie de COVID-19.

Stratégie de l'UE en matière d'hydrogène

Le Parlement a souligné la nécessité d'une stratégie de l'UE en matière d'hydrogène qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène, y compris les secteurs de l'offre et de la demande, et qui soit alignée sur les efforts nationaux visant à garantir la construction d'une infrastructure supplémentaire suffisante pour la production d'hydrogène renouvelable et à réduire les coûts de l'hydrogène renouvelable.

Les députés ont salué la stratégie de l'hydrogène pour une Europe climatiquement neutre proposée par la Commission, y compris la future révision de la directive sur les énergies renouvelables, ainsi que le nombre croissant de stratégies et de plans d'investissement des États membres pour l'hydrogène. La Commission est invitée à tenir compte de ces stratégies dans ses futures propositions législatives et à aligner son approche sur l'hydrogène sur la nouvelle stratégie industrielle de l'Union.

Classification de l'hydrogène et normes

Le Parlement a accueilli favorablement dans un premier temps la classification des différents types d'hydrogène proposée par la Commission tout en soulignant la nécessité de s'accorder rapidement sur une terminologie exhaustive, précise, uniforme et fondée sur des données scientifiques à l'échelle de l'Union. Le terme «hydrogène renouvelable» serait un moyen de clarifier la situation.

La Commission est invitée à **fournir, dès que possible en 2021, un cadre réglementaire pour l'hydrogène** qui garantisse la normalisation, la certification, les garanties d'origine, l'étiquetage et la négociabilité dans tous les États membres, et à profiter également de la prochaine révision du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE) pour examiner les changements nécessaires pour libérer tout le potentiel de l'hydrogène afin de contribuer aux objectifs climatiques de l'UE, en tenant compte des risques de fuite de carbone.

Renforcer la production d'hydrogène

Le Parlement estime que Commission devrait proposer rapidement un cadre réglementaire cohérent, intégré et exhaustif pour le marché de l'hydrogène. L'organisation du marché du gaz de l'Union et le train

de mesures sur l'énergie propre pourraient servir de base et d'exemple à la réglementation du marché de l'hydrogène.

Les députés se sont félicités des objectifs ambitieux de la Commission visant à accroître la capacité d'électrolyse et la production d'hydrogène renouvelable. Ils ont souligné l'importance de supprimer progressivement l'hydrogène d'origine fossile, et ce, dès que possible, en se concentrant sur les technologies les plus propres au regard de la durabilité et des émissions de gaz à effet de serre.

Engagement des citoyens

Les députés ont souligné que l'engagement des citoyens jouera un rôle important dans la mise en œuvre d'une transition énergétique équitable, réussie, participative et inclusive. Les communautés d'énergie renouvelable pourraient ainsi être associées à la production d'hydrogène.

La Commission devrait adopter un plan d'action visant à guider les États membres pour qu'ils développent des programmes de formation professionnelle spécialisés pour les travailleurs, les ingénieurs, les techniciens et le grand public, et pour qu'ils créent des programmes d'enseignement pluridisciplinaires pour les économistes, les scientifiques et les étudiants.

Infrastructure liées à l'hydrogène

Il est urgent de développer des infrastructures pour la production, le stockage et le transport de l'hydrogène, d'encourager le renforcement des capacités et de développer la demande et l'offre en parallèle.

La résolution a souligné les avantages financiers qu'il y a à placer les installations de production d'hydrogène à proximité des sites de production d'énergie renouvelable ou sur le même site que les installations de demande. Elle a invité la Commission et les États membres à veiller à ce que toute future infrastructure gazière potentielle soit compatible avec l'hydrogène pur.

Demande d'hydrogène

Étant donné que les principaux marchés pilotes pour la demande d'hydrogène sont l'industrie, l'aviation, le transport maritime et le transport lourd, les députés estiment que, pour ces secteurs, des **feuilles de route** pour le développement de la demande, les investissements et les besoins en matière de recherche devraient être établies au niveau de l'UE.

Le Parlement partage le point de vue de la Commission selon lequel il y a lieu d'envisager pendant une période transitoire, des mesures axées sur la demande et des incitations claires en faveur des applications et de l'utilisation de l'hydrogène dans les secteurs de consommation finale en vue de stimuler la demande en hydrogène afin de promouvoir la décarbonation par l'hydrogène là où une telle démarche est indispensable pour préserver la compétitivité des utilisateurs finaux.

Rappelant que le secteur des transports est responsable d'un quart des émissions de CO2 dans l'UE, le Parlement a souligné la nécessité du déploiement d'infrastructures de ravitaillement pour stimuler l'utilisation de l'hydrogène dans le secteur des transports. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la législation pour encourager l'utilisation de carburants à émissions nulles et d'autres technologies propres, dont l'hydrogène renouvelable, et, une fois que ceux-ci seront pleinement disponibles, envisager leur utilisation dans les véhicules utilitaires lourds ainsi que le transport aérien et maritime.

Recherche, développement, innovation et financement

Le Parlement a insisté sur l'importance de la recherche-développement et l'innovation pour rendre l'hydrogène renouvelable compétitif et abordable. La Commission est invitée à stimuler la recherche et l'

innovation pour la mise en œuvre de projets pilotes et de projets de démonstration d'envergure afin de garantir un transfert de technologies tout au long de la chaîne de valeur de l'hydrogène.